L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 22 AOUT 1871. 44me Année—Vol. XLIV.

DUPOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 22 AOUT.

...NTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

...Pour les détails, voir aux annonces.

...ut & Co., à leur salle d'encan, aux ... et 66 de la rue de la Douane—Marchan...
...s étrangères et américaines.
...H. Mann, Marks & Co., au No 88 de la rue ...—Vente sans réserve de chaumières ...ssionnement de saison.
...E. Morphy, sur la Levée, en face de la ...—17 barils de pommes, et 50 barils de fa...
...Tourné, au No 33, rue Decatur, tout le ...bl magasin, consistant en—Parfums, ...etc., etc., de 9 à 12.

ATTENTION!!

...vente du Victor Hesson, Alphonse A M. ...ante de gingembre, vins, etc., par Au...
...et Pessoneau. Voyez l'antonyme d'encan Morphy.
...chronomètres, montres en or, diamants, ...Vent être vendus à l'encan, par Placide ...encanteur, dans son bureau. Passage de ...mercredi, 22 août, peuvent être exa...bureau de cet encanteur. Nous invitons ...aller examiner ces divers articles les ...et les mettre pour qui sont jamais été ...sont tous sans réserve. Ces articles ...de première qualité. Voyez l'annonce ...détaillée.

(P. Faites imprimer vos Factures, Car...ds, au "Pelican Printing Office", en...ture des rues Canal et Carondelet.

...Crevasse du Bonnet-Carré.

...ont que nos gouvernants se cha...à propos de leurs Conventions, ...ent en villégiature aux villes de ...ou en tournée électorale, les affaires ...sont complètement négligées. ...ffe au gouvernent tout ce qui ne ...pas à son avantage particulier! ...ette aux délégués de son autorité ...paroisses, les intérêts de l'agri...on la sûreté de leurs administ...

...ntemps dernier, par suite d'une ...ure impardonnable, une crevasse ...dans la levée de la rive gauche ...ve, au Bonnet-Carré, a inondé une ...de la paroisse St Charles, inter...le service du chemin de fer de ...on, et a été cause, en peu plus tard, ...ondation d'un tiers de la Nouvelle-...

...La crevasse avait, de suite, pris ...des proportions qu'on a jugé qu'il ...rait du mieux à faire que de ...abandonner à elle-même, jusqu'à ce ...baisse des eaux permît de boucher ...ne.

...a longtemps déjà que l'eau s'en ...coule par cette ouverture, et ...brèche est à sec. Cependant, au ...ouvrage n'a été fait pour rétablir la ...de levée emportée. Il n'existe ...indice annonçant que des travaux ...et être bientôt commencés dans ce ...

...ose a pourtant une importance ...ne, non seulement pour la paroisse ...elles mais aussi pour la Nouvelle-...ans qui se trouverait exposée au ...de l'inondation à la prochaine cre...

...ant que les levées nouvelles pour ...n'ont de résister à la pression des ...peuvent être construites d'assez ...heure, afin qu'elles aient le temp...er, de se tasser et de se durcir sous ...du soleil. Si l'on ne veut pas que ...ait dépenser pour la construction de ...levée, le sort en pure perte, il faut ...que l'on se mette à l'œuvre immédia...

...ne pas pourtant une importance ...ne, non seulement pour la paroisse ...elles mais aussi pour la Nouvelle-...ans qui se trouverait exposée au ...de l'inondation à la prochaine cre...

...ant que les levées nouvelles pour ...n'ont de résister à la pression des ...peuvent être construites d'assez ...heure, afin qu'elles aient le temp...er, de se tasser et de se durcir sous ...du soleil. Si l'on ne veut pas que ...ait dépenser pour la construction de ...levée, le sort en pure perte, il faut ...que l'on se mette à l'œuvre immédia...

...pu doit entreprendre cette reconstruction? Voilà la question que les habitants ...ent et à laquelle il est difficile ...dre. Les propriétaires riverains ...ent bien assez de taxes pour ...ter les travaux de la levée, et ...ne peut pas se refaire la levée à ...ne. Il faut bien que les Compagnies à ...ent tarif n'existe pas encore dans ...ement.

...SIP D'ASSURANCES MUTUELLES ...Cette compagnie qui ...ntinuer sa première année de ...ité, a procédé hier à ...ion conseil d'administrateurs. ...ppes de trente-cinq ans Assurances ...ombus. Le conseil a réélu pour ...M. Lloyd R. Coleman et pour se...M. Jas. A. White. Nous n'avons ...le bilan annuel de la compa...ous savons que grâce à l'ha...nistration de M. Coleman, ses af...ont été prospères et que sa situation ...saire.

...ATION POUR BATIR.—Nous avons ...qué l'objet de cette association ...appelons aujourd'hui l'attention des ...ntéressés et ceux des intéressés sur ...de secrétaire. Les souscriptions ...depuis $50,000 en premier paiement ...pour cent sur cette somme ...n'en sera pas exigé d'autre avant ...souscriptions atient atteint $200,000. ...souscripteurs obtenus pourront faire ...paiement en billets à 30 et à 60 ...

...ÉMIE DE NOTRE DAME DU SACRÉ-...Cette institution, située rue de ...entre Chartres et Royale, s'ou...premier lundi de septembre, sous ...dence par les Sœurs de la Croix, ...les auspices du clergé de l'Archevê...Voir l'annonce.

...S vous souffrez de l'ASTHME, le ...Pectoral aux Navets Hélène de ...place vous soulagera.

LA DÉCORATION ACCORDÉE À M. ALBERT DELPIT.—Nous avons annoncé, d'après le Soir, que notre jeune compatriote, M. Albert Delpit, avait été décoré, mais nous n'avons pas fait connaître les motifs qui avaient valu au jeune écrivain louisianais cette flatteuse distinction. Le rapport suivant que nous sommes heureux de pouvoir reproduire, peut se passer de commentaires :

A M. le Vice-Amiral Saisset,
Commandant supérieur de Paris.

Amiral,

Je me fais un devoir de vous signaler la conduite remarquablement belle de M. Albert Delpit, citoyen des États-Unis d'Amérique, dans la journée du vendredi, 24 mars.

Le 2ème bataillon, que je commande, était campé rue Drouot, dans la cour de l'Opéra, et en face de nous, la mairie du IXe arrondissement était occupée par les 117ème, 276ème et 228ème bataillons, qui avaient adhéré au Comité central. Pour vous informer de cette situation, que cette union me paraissant imminente, je vous avais envoyé un élève de l'École Polytechnique qui devait me rapporter de vous un ordre écrit.

Vers quatre heures du soir, obligé d'aller conférer avec mon collègue, le colonel commandant la place de la Bourse, je chargeai M. Albert Delpit d'amener à midi le Polytechnicien, et de le protéger, cette dépêche, contre les attaques des trois bataillons fédérés auxquelles son uniforme l'exposait. A son retour, en effet, ce jeune homme fut appréhendé au corps et allait être fait prisonnier, si M. Albert Delpit, oubliant le danger pour exécuter la commission, n'avait attaqué à lui seul les trois bataillons ennemis, et délivré celui qu'ils entraînaient! mais entouré à son tour, après une courte mais énergique défense, M. Albert Delpit fut fait prisonnier et conduit place Vendôme. Je n'essaierai pas de vous peindre, amiral, les tortures morales que ce courageux officier eut à subir pendant les trente-sept heures que dura sa captivité. M. Albert Delpit, condamné à mort pendant la matinée du lendemain, allait être passé par les armes, si, prévenu à temps, son ambassadeur n'avait pu, par une énergique réclamation, l'arracher au sort qui le menaçait.

J'ajouterai que, mis à ma disposition pendant le siège de Paris, comme officier d'ordonnance étranger, par le malheureux général Clément Thomas, M. Albert Delpit n'a cessé de donner les preuves du courage et du dévouement les plus remarquables.

En présence de ces faits, je n'hésite pas, amiral, à vous demander la croix de la Légion d'Honneur pour M. Albert Delpit. Et j'ose espérer que vous joindrez vos efforts aux miens pour l'obtention d'une récompense tant de fois méritée, et à des justes titres.

Veuillez agréer, amiral, etc., etc.

Le commandant supérieur du IXe arrondissement,
A. CHARRETIER.

Officier de la Légion d'Honneur, colonel commandant le 2e régiment de Paris.

Approuvé,
Amiral SAISSET,
Commt supérieur.

J'appuie cette proposition d'une manière particulière, et avec plus d'à propos, attendu et en raison de services *exceptionnels*.

Amiral SAISSET,
Commt supérieur, député à l'Assemblée nationale.

ÉLECTIONS DU BATONNIER ET DES MEMBRES DU CONSEIL DE L'ORDRE.

Les avocats du barreau de Paris ont procédé hier à l'élection du bâtonnier de Paris, pour l'année judiciaire 1871-1872.

Le nombre des votants était de 218, la majorité absolue de 110.

M. Rousse, bâtonnier sortant, a obtenu 212 suffrages.

Après la proclamation du résultat de scrutin, l'honorable M. Rousse, Bâtonnier réélu, a prononcé l'allocution suivante :

Mes chers confrères,

Je vous remercie de l'honneur que vous voulez bien me faire encore une fois, comme je vous remercie de tous les témoignages d'affection que vous n'avez pas cessé de me donner, et dont vous m'avez comblé depuis quelque temps.

Il y a un an, presque jour pour jour, à la place où je suis, vous adressiez des paroles d'espoir et de confiance qui ont reçu bientôt le démenti le plus cruel. Aujourd'hui, c'est sur les ruines de notre vieux palais, au milieu des débris de notre chère bibliothèque, et je ne retrouve même plus la place de cette tribune consultée où les images de nos anciens et de nos maîtres semblaient présider à nos délibérations et à nos travaux.

Mais, mes chers confrères, il plaît à Dieu, je vous retracerai l'histoire du Barreau de Paris pendant cette année funeste. Nous comprendrons mieux pleurer ceux que nous avons perdus, et nous nous tiendrons, mes jeunes amis, de vous dire ce qu'a fait notre jeunesse, son courage, ses souffrances, les services qu'elle a rendus au pays, ceux que le pays attend encore de son dévouement.

Je vous dirai aussi, si j'ai le loisir d'y songer, ce que peut faire, dans l'œuvre de la réconstruction de la France, l'institution toute française du Barreau; les ressources que les associations de quelques mois de vie tous demandent à nos vieilles traditions, à nos vieilles mœurs, à notre nature même. Je dirai l'histoire des bons et des mauvais jours de notre patrie.

Mais ce n'est pas le temps des longs discours. Je voulais seulement vous exprimer les sentiments de reconnaissance, dont mon cœur est plein, et demander à votre affection, plus que jamais, de ne jamais hésiter pour porter le fardeau qu'elle m'impose.

Ces paroles ont été accueillies par d'unanimes applaudissements.

M. Plocque, ancien bâtonnier, se faisant l'organe de ses confrères, a félicité M. Rousse d'être, le vénérable M. Jaffi, doyen, ingénieur de l'État, fera-t-il d'autre moins décourageante. Nous nous donc la question au nom des ...sés. Nous appelons également sur ...l'attention des administrateurs du ...de fer de Jackson et celle des administrateurs municipaux. Si ces ...sont bien en cour, qu'ils n'attendent ...plus longtemps et qu'ils tâchent ...que la crevasse soit bouchée en ...opportun, si elle doit l'être.

...COMMERCIAL BULLETIN". — La ...Commercial Bulletin ...vient de changer d'administra...M. Emanuel Blessey en est le pré...M. D. C. Jenkins est le rédacteur-...du journal et M. P. J. Punch est ...administrateur. Le *Bulletin* annonce ...dorénavant un journal commer...indépendant, qu'il attaquera les abus ...énergie et impartialité, mais en évi...personnalité et les exagérations ...ge. M. Jenkins, par son talent, ...per cent et son caractère est parfai...apte à maintenir le *Bulletin* dans ...ne honorable de conduite.

...*mercial Bulletin* reparaîtra pro...comme journal du matin. ...ritons notre confrère de cette ...mation qui promet d'assurer son ...et sa prospérité.

...NCES SUR LES PROPRIÉTÉS URBAINES.—Depuis deux ans une véritable ...s'est opérée dans le système des ...à la Nouvelle-Orléans et cette ...a été suivie de réductions assez ...sur les taxes. Nous publions ...ci-dessous une annonce de sept ...agnies de la ville qui déclarent ...ut réduire de 25 à 33 ...cent les taxes qu'elles prélevaient sur ...rices pour les propriétés de ville. ...ce contient le nouveau tarif pour ...rente genres de propriétés. Les ...ent pour les résidences de 325 à ...vant le plus ou moins de pièces ...ent les bâtisses et pour les magasins ...à 1364. Nous sommes priés d'appe...ttention des propriétaires sur ce ta...taxes pouvaient être diminuées ...même proportion que les taux ...ances la propriété immobilière à ...-Orléans serait grandement ...des charges qui pèsent sur elle. ...n'en sommes pas encore là. La ...qui amène les Compagnies à ...tarif n'existe pas encore dans ...ement.

...SIP D'ASSURANCES MUTUELLES ...Cette compagnie qui ...ntinuer sa première année de ...ité, a procédé hier à ...ion conseil d'administrateurs. ...ppes de trente-cinq ans Assurances ...ombus. Le conseil a réélu pour ...M. Lloyd R. Coleman et pour se...M. Jas. A. White. Nous n'avons ...le bilan annuel de la compa...ous savons que grâce à l'ha...nistration de M. Coleman, ses af...ont été prospères et que sa situation ...saire.

...ATION POUR BATIR.—Nous avons ...qué l'objet de cette association ...appelons aujourd'hui l'attention des ...ntéressés et ceux des intéressés sur ...de secrétaire. Les souscriptions ...depuis $50,000 en premier paiement ...pour cent sur cette somme ...n'en sera pas exigé d'autre avant ...souscriptions atient atteint $200,000. ...souscripteurs obtenus pourront faire ...paiement en billets à 30 et à 60 ...

...ÉMIE DE NOTRE DAME DU SACRÉ-...Cette institution, située rue de ...entre Chartres et Royale, s'ou...premier lundi de septembre, sous ...dence par les Sœurs de la Croix, ...les auspices du clergé de l'Archevê...Voir l'annonce.

...S vous souffrez de l'ASTHME, le ...Pectoral aux Navets Hélène de ...place vous soulagera.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

Dépêches spéciales de l'Abeille.

Séance orageuse de l'Assemblée, en France.

Arrivée de nombreuses troupes en Algérie.

Grève des charpentiers à Berlin.

Discours de la reine Victoria.

Prorogation du Parlement anglais.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Versailles, 21 août — Une dépêche d'Alger annonce l'arrivée d'un grand nombre de troupes.

Paris, 21 août — Dans l'Assemblée aujourd'hui, une discussion orageuse a été soulevée par des expressions irrégulières que quelques députés auraient employées dans leurs discours aux fêtes de Lyon. M. Jules Simon qui était présent a déclaré qu'il soutiendrait toujours les principes de moralité.

Munich, 21 août—Un nouveau ministère a été formé avec Heynemanberg pour président.

Berlin, 21 août—Les charpentiers de la ville se sont mis en grève pour obtenir une augmentation de 25 pour cent dans leurs gages et une réduction de la journée de travail à 9 heures et demie.

Liverpool, 21 août—Arrivés, les navires Missouri, A. Jackson, Centenaire Dunbatal, Mary Jane, Wilbur et Magna Charta.

Londres, 21 août—Le parlement est prorogé aujourd'hui. Les Communes ont été invitées à se rendre à la Chambre des Lords où elles ont entendu le discours de la reine. Six pairs seulement étaient présents avec très peu de dames. La Reine a été lue par le lord-chancelier comme des membres de la commission royale. En voici une copie Hibérnie :

Mylords et messieurs,

Mylords et messieurs,—Le temps est venu où je puis vous relever de votre présence au Parlement tout en vous complimentant sur vos travaux incessants pour le bien public. Je vous demeure très satisfaction de ce que vous avez fait pour mes enfants bien-aimés, le prince Leopold et le prince Arthur.

Les grands événements et les importants changements qui ont eu lieu sur le Continent européen ne troublent pas les relations amicales qui existent entre la couronne de Bretagne-Unit et les puissances étrangères. Quelle que soit la part que je prendrai à procurer dans les opinions internationales qui de temps à autre peuvent s'élever, le h'aurai d'autre vis-que le maintien de la tranquillité générale et du droit public.

A la conférence qui a siégé à Londres au commencement de la saison, d'où résulta pendant ses délibérations, le ministre de France, et l'on a révisé d'un commun accord les stipulations du traité de 1856 qui concernent la mer Noire et le Bosphore pour que la tranquillité et la prospérité de l'Orient en soient plus sûrement assurées.

Je rappellerai avec satisfaction notre spéciale le traité de Washington, qui assure mes relations avec les États-Unis. Je président a chargé avec moi de l'application de ce principe de référence amicale qui est proclamé par le traité de Paris. Nous avons aussi appelé à examiner certains règlements pour guider la conduite maritime des neutres, et j'espère qu'avant longtemps les gouvernements seront en accord des lois internationales. Je compte entièrement sur les bonnes dispositions des Puissances pour un accord cordiale, pleine et entière des clauses du traité.

Le Canada n'aura pas lieu d'être mécontent. Sur toutes ses stipulations, mon nous le parlement aura à rendre un jugement indépendant et à la vigueur.

Le gouvernement de France a signalé le désir d'attirer quelques classes de travailleurs du Canada, qui jusqu'à ce jour ont été fait prisonnier, si M. Albert Delpit, oubliant le danger pour exécuter la commission, n'avait attaqué à lui seul les trois bataillons ennemis, et délivré celui qu'ils entraînaient! mais entouré à son tour, après une courte mais énergique défense, M. Albert Delpit fut fait prisonnier et conduit place Vendôme. Je n'essaierai pas de vous peindre, amiral, les tortures morales que ce courageux officier eut à subir pendant les trente-sept heures que dura sa captivité. M. Albert Delpit, condamné à mort pendant la matinée du lendemain, allait être passé par les armes, si, prévenu à temps, son ambassadeur n'avait pu, par une énergique réclamation, l'arracher au sort qui le menaçait.

J'ajouterai que, mis à ma disposition pendant le siège de Paris, comme officier d'ordonnance étranger, par le malheureux général Clément Thomas, M. Albert Delpit n'a cessé de donner les preuves du courage et du dévouement les plus remarquables.

En présence de ces faits, je n'hésite pas, amiral, à vous demander la croix de la Légion d'Honneur pour M. Albert Delpit. Et j'ose espérer que vous joindrez vos efforts aux miens pour l'obtention d'une récompense tant de fois méritée, et à des justes titres.

Veuillez agréer, amiral, etc., etc.

Le commandant supérieur du IXe arrondissement,
A. CHARRETIER.

Officier de la Légion d'Honneur, colonel commandant le 2e régiment de Paris.

Approuvé,
Amiral SAISSET,
Commt supérieur, député à l'Assemblée nationale.

ÉLECTIONS DU BATONNIER ET DES MEMBRES DU CONSEIL DE L'ORDRE.

Les avocats du barreau de Paris ont procédé hier à l'élection du bâtonnier de Paris, pour l'année judiciaire 1871-1872.

Le nombre des votants était de 218, la majorité absolue de 110.

M. Rousse, bâtonnier sortant, a obtenu 212 suffrages.

Après la proclamation du résultat de scrutin, l'honorable M. Rousse, Bâtonnier réélu, a prononcé l'allocution suivante :

Mes chers confrères,

Je vous remercie de l'honneur que vous voulez bien me faire encore une fois, comme je vous remercie de tous les témoignages d'affection que vous n'avez pas cessé de me donner, et dont vous m'avez comblé depuis quelque temps.

Il y a un an, presque jour pour jour, à la place où je suis, vous adressiez des paroles d'espoir et de confiance qui ont reçu bientôt le démenti le plus cruel. Aujourd'hui, c'est sur les ruines de notre vieux palais, au milieu des débris de notre chère bibliothèque, et je ne retrouve même plus la place de cette tribune consultée où les images de nos anciens et de nos maîtres semblaient présider à nos délibérations et à nos travaux.

Mais, mes chers confrères, il plaît à Dieu, je vous retracerai l'histoire du Barreau de Paris pendant cette année funeste. Nous comprendrons mieux pleurer ceux que nous avons perdus, et nous nous tiendrons, mes jeunes amis, de vous dire ce qu'a fait notre jeunesse, son courage, ses souffrances, les services qu'elle a rendus au pays, ceux que le pays attend encore de son dévouement.

Je vous dirai aussi, si j'ai le loisir d'y songer, ce que peut faire, dans l'œuvre de la réconstruction de la France, l'institution toute française du Barreau; les ressources que les associations de quelques mois de vie tous demandent à nos vieilles traditions, à nos vieilles mœurs, à notre nature même. Je dirai l'histoire des bons et des mauvais jours de notre patrie.

Mais ce n'est pas le temps des longs discours. Je voulais seulement vous exprimer les sentiments de reconnaissance, dont mon cœur est plein, et demander à votre affection, plus que jamais, de ne jamais hésiter pour porter le fardeau qu'elle m'impose.

Ces paroles ont été accueillies par d'unanimes applaudissements.

M. Plocque, ancien bâtonnier, se faisant l'organe de ses confrères, a félicité M. Rousse d'être, le vénérable M. Jaffi, doyen, ingénieur de l'État, fera-t-il d'autre moins décourageante. Nous nous donc la question au nom des ...sés. Nous appelons également sur ...l'attention des administrateurs du ...de fer de Jackson et celle des administrateurs municipaux. Si ces ...sont bien en cour, qu'ils n'attendent ...plus longtemps et qu'ils tâchent ...que la crevasse soit bouchée en ...opportun, si elle doit l'être.

...COMMERCIAL BULLETIN". — La ...Commercial Bulletin ...vient de changer d'administra...M. Emanuel Blessey en est le pré...M. D. C. Jenkins est le rédacteur-...du journal et M. P. J. Punch est ...administrateur. Le *Bulletin* annonce ...dorénavant un journal commer...indépendant, qu'il attaquera les abus ...énergie et impartialité, mais en évi...personnalité et les exagérations ...ge. M. Jenkins, par son talent, ...per cent et son caractère est parfai...apte à maintenir le *Bulletin* dans ...ne honorable de conduite.

...*mercial Bulletin* reparaîtra pro...comme journal du matin. ...ritons notre confrère de cette ...mation qui promet d'assurer son ...et sa prospérité.

...NCES SUR LES PROPRIÉTÉS URBAINES.—Depuis deux ans une véritable ...s'est opérée dans le système des ...à la Nouvelle-Orléans et cette ...a été suivie de réductions assez ...sur les taxes. Nous publions ...ci-dessous une annonce de sept ...agnies de la ville qui déclarent ...ut réduire de 25 à 33 ...cent les taxes qu'elles prélevaient sur ...rices pour les propriétés de ville. ...ce contient le nouveau tarif pour ...rente genres de propriétés. Les ...ent pour les résidences de 325 à ...vant le plus ou moins de pièces ...ent les bâtisses et pour les magasins ...à 1364. Nous sommes priés d'appe...ttention des propriétaires sur ce ta...taxes pouvaient être diminuées ...même proportion que les taux ...ances la propriété immobilière à ...-Orléans serait grandement ...des charges qui pèsent sur elle. ...n'en sommes pas encore là. La ...qui amène les Compagnies à ...tarif n'existe pas encore dans ...ement.

...SIP D'ASSURANCES MUTUELLES ...Cette compagnie qui ...ntinuer sa première année de ...ité, a procédé hier à ...ion conseil d'administrateurs. ...ppes de trente-cinq ans Assurances ...ombus. Le conseil a réélu pour ...M. Lloyd R. Coleman et pour se...M. Jas. A. White. Nous n'avons ...le bilan annuel de la compa...ous savons que grâce à l'ha...nistration de M. Coleman, ses af...ont été prospères et que sa situation ...saire.

...ATION POUR BATIR.—Nous avons ...qué l'objet de cette association ...appelons aujourd'hui l'attention des ...ntéressés et ceux des intéressés sur ...de secrétaire. Les souscriptions ...depuis $50,000 en premier paiement ...pour cent sur cette somme ...n'en sera pas exigé d'autre avant ...souscriptions atient atteint $200,000. ...souscripteurs obtenus pourront faire ...paiement en billets à 30 et à 60 ...

...ÉMIE DE NOTRE DAME DU SACRÉ-...Cette institution, située rue de ...entre Chartres et Royale, s'ou...premier lundi de septembre, sous ...dence par les Sœurs de la Croix, ...les auspices du clergé de l'Archevê...Voir l'annonce.

...S vous souffrez de l'ASTHME, le ...Pectoral aux Navets Hélène de ...place vous soulagera.

Nouvelles Diverses.

— Un procès intenté contre M. Hélion, ancien administrateur provisoire du 16e arrondissement, par M. Oscar Testu, met en cause l'Internationale devant la première chambre du tribunal civil de la Seine. Dans la troisième édition d'un livre publié sur la fameuse société de M. l'ex-tat, ce dernier aurait impliqué dans ses agissements, le sandit M. Hélion, qui proteste. Les avocats des deux parties ont été entendus. Le réquisitoire du ministère public et le jugement du tribunal sont renvoyés à huitaine. Il est sage d'attendre ce verdict pour se prononcer sur cette grave affaire, qui touche à un si haut point l'honneur d'un homme, à la décharge duquel, seul, il n'aurait pu avancer déjà des faits fort honorables.

— M. le duc d'Aumale est en ce moment assigné devant le tribunal de la Seine par un M. Morel, qui prétend avoir été chargé par M. Bocher de faire travailler l'opinion publique dans le sens de l'élection de certains membres de la famille d'Orléans comme députés à l'Assemblée nationale et de l'abrogation des lois de bannissement. M. Claude Morel aurait, si l'on en croit le plaignant, reçu pension de charger M. Rouher de sa cause. Ce serait, il faut l'avouer, une singulière occasion pour l'ancien président du sénat, de revenir prendre place au barreau de Paris.

—On nous écrit de Genève que l'ex-empereur vient d'arriver dans la propriété du Petit Saconnex, et qu'il y aurait eu une entrevue avec MM. Bazaine et Frédéric d'Arenemberg, canton de Thurgovie, à laquelle aurait pris part le prince Louis-Napoléon. Le bruit courait que le prétendant aurait conquis à ses idées le vieux duc de Bade, et que le duc aurait fait maintenir sur son trône, avec cette annotation : "*Monarchie Bade, Éloigné de son propriété.*

— Les journaux anglais ont raconté la visite que vient de faire l'empereur Napoléon III à la baronne Burdett-Coutts.

La baronne Burdett est une des plus riches propriétaires de l'Angleterre. Son revenu est de plus de 2 millions de livres, soit en monnaie de France, 50 millions de francs.

La feuille anglaise à qui nous empruntons ce détail, y donne cette particularité :

L'hôtel de cette immense fortune est un véritable palais, et renferme un grand collège d'Eton, et l'appelle.

— Les nombreux visiteurs qui, depuis quelque temps, affluent au cimetière du Père-Lachaise, éprouvent de fortes déceptions : ils cherchent de tous côtés les dégâts causés par le bombardement, et ils ont beaucoup de peine à satisfaire leur curiosité.

Tout a été déjà réparé, tout, hormis deux ou trois mausolées — sans valeur artistique — qu'il faut refaire en entier.

Il est bon de dire, à ce sujet, que l'on a singulièrement exagéré les effets de la canonnade.

Dix-sept tombes ont été atteintes, et pas une de plus. Sur ce nombre, il y en a *dix* où l'on ne peut constater que quelques éraflures sans importance, causées par des éclats de bottes à mitraille.

Mais si les ruines font défaut aux curieux, ils se rattraperont en se faisant montrer les dix mausolées que les artilleurs de la Commune avaient choisis pour en faire leur logis. C'est là qu'ils mangeaient et qu'ils couchaient. Ils n'ont transformé en tentes que dix monuments funéraires, parce qu'ils n'étaient qu'une quarantaine, et qu'ils se mettaient quatre dans chaque tombe, sauf quelques exceptions. Ainsi, le riche monument de la famille Morin a logé six fédérés. Ah! si le duc le savait!

— La médaille militaire vient d'être décernée à M. le marquis de Coislin, volontaire aux zouaves pontificaux, parti exprès de l'âge de 65 ans passés, et ayant, comme simple zouave, fait toute la campagne de la Loire.

C'est le marquis de Coislin qui fit la réponse suivante au jour de bataille. Les obus et les balles pleuvaient. Le capitaine ordonne à ses zouaves de se coucher à terre pour laisser passer l'ouragan de fer. Tous obéissent. Coislin seul reste debout.

— A mon âge, dit-il après la bataille, quand on se couche, c'est pour ne plus se relever.

La croix au lieu de la médaille n'aurait peut-être pas mal fait sur la poitrine du marquis de Coislin.

— Nous avons annoncé l'autre jour l'accident survenu dans la gare de Forbach au moment du passage d'un train qui ramenait des troupes prussiennes en Allemagne.

Nous apprenons aujourd'hui que le chef de gare et tous les employés du chemin de fer présents au moment de l'accident ont été mis en état d'arrestation par ordre de l'autorité allemande.

— Un souvenir assez curieux des derniers jours de la Commune donné par la *Vie parisienne* :

Le 23 mai, le marchand de tabac du quai de l'École, pour essayer de préserver sa boutique du pillage et de l'incendie, ne trouve rien de mieux que ceci : Il écrit de sa plus belle main sur une grande feuille de papier : *Ferme pour cause de décès*. Puis il se met à coller sa pancarte sur ses vitres fermées. Il n'eut pas dû coller le dernier coup de pinceau qu'une balle lui arrive par derrière et le tue net.

Dans le même numéro un joli dessin : *le Cauchemar de l'Isabelle*, où l'on voit de magnifiques bottes vernies poser sur le diaphragme de l'ex-dictateur, tandis qu'un lord lui voit des mobiles sans souliers, mal vêtus, s'enfoncer dans la neige et la boue.

— Entre journalistes, on causait un peu de la situation actuelle, du provisoire, comme on l'appelle.

M. Paillard de Villeneuve disait :

— Vous me croyez rédacteur en chef de la *Gazette des Tribunaux*, n'est-ce pas? Eh bien, je l'ai appelé, en juin 1846, à prendre la direction temporaire de ce journal, pour quinze jours au plus, et les quinze jours durent depuis vingt-cinq ans.

Défiez-vous du provisoire!

— En faisant la pêche aux armes des fédérés, des marins repêchent hier dans la Seine leur fleet et le ramènent tellement lourd qu'ils en coulent et haie, avant de le sortir de l'eau. Le maître de la barque, pour qu'il vienne contempler les cadavres qu'ils croient ramener.

Dans l'intervalle, les marinets tirent le filet, et, voyant ce qu'il contient, il dit à l'un de ses camarades :

— Cours chez le patron, et dis-lui que ce n'est qu'un ane.

— C'est Me Lachaud qui doit défendre M. Jules Favre dans son procès avec M. Laluyé.

— Quel est donc le prénom du citoyen Morin?

— Jules.

— Je l'aurais parié!

CHRONIQUE LOCALE.

PAIX.—Un de nos confrères se plaint vivement de la vigueur des pains que les boulangers vendent aux consommateurs de la ville. Il est très vrai que ces pains sont fort petits et que beaucoup de familles ne travaillant pas souffrent considérablement de cette diminution dans le poids du pain qu'elles achètent. Il est très vrai aussi que la diminution de la part des boulangers est peu justifiée. Nous entretiennent tous les jours le prix de la farine dans les quatre États qui sont comme le grenier d'une bonne partie du sud, Kentucky, Ohio, Missouri et Illinois, et nous ne pas que la farine se vend à St Louis, Louisville, Cincinnati et Chicago avec moins de marges à nécessiter une réduction de poids dans le prix du pain.

Notre confrère demande, en conséquence, la mise à exécution de l'ordonnance qui règle cette matière. Nous l'appuyons dans cette demande, car il n'est pas de l'intérêt général. Nous engageons le Conseil des administrateurs de ville à aviser à un prompt remède. Puisque le Conseil ne semble pas les boulangers à vendre au poids? Le moyen est simple et a toujours donné satisfaction aux marchands et aux acheteurs. Quand la livre n'y serait pas, le marchand ajouterait un morceau pour la compléter.

SUCCESSION DE JOHN SLIDELL.—Suivant la constitution et les lois des États-Unis, les propriétés vendues en vertu des lois de confiscation concernant les citoyens qui ont pris une part active au gouvernement des États-Confédérés, revenant à leurs héritiers. M. Philip B. Fouke, administrateur public de la paroisse d'Orléans, a été adressé à la Seconde Cour de District pour être nommé administrateur de la succession de John Slidell, et le juge Duvigneaud a accordé la demande d'autant plus qu'il n'y avait pas moyen de publier légalement. M. Joseph Duvigneaud a été nommé pour présenter les héritiers absents, et M. J. L. Chaumont et M. J. L. Lewis pour les représenter dans les biens.

ARTHUR QUÉRIN.—Hier soir, sur les 11 heures, le représentant Leclerc, du Troisième District, a été mandé pour recevoir la déclaration d'Arthur Quérin, dont la mort était prévue comme devant arriver dans la nuit même. Il est exprimé, dit-on, avec clarté et netteté. A minuit et demi, il était encore en vie, mais dans un état d'extrême faiblesse.

RAPPORT HEBDOMADAIRE.—Il est mort la semaine dernière à la Nouvelle-Orléans 122 personnes, dont 67 du sexe masculin, 55 du sexe féminin; 3 non classées, 75 de race blanche, 32 de race noire, 11 de race mêlée et 1 non classée. 13 personnes ont succombé à des maladies diverses; mais il n'y a pas de marque de fièvre jaune.

COUP DE POIGNARD.—Dimanche soir, sur les 10 heures, une dispute s'est élevée au coin des rues St-James et Tchoupitoulas, entre Walter McCarthy et E. Davis, et le premier a reçu dans la poitrine un coup de poignard qui lui a fait une blessure dangereuse. Davis a été arrêté et McCarthy a été examiné chez lui, rue Tchoupitoulas, 563.

BRIGANDAGE.—La maison de Mme Céline Bell, au coin des rues Franklin et Decatur, a été attaquée et cambriolée hier de grand matin, par une troupe de coquins qui ont battu sans pitié Mme Bell, lui ont donné des coups sur la tête et lui ont causé des blessures graves. Ils ont pillé et dévalisé la maison à leur aise; mais ne trouvant rien de précieux dans une armoire ouverte de force, ils ont décampé, sans laisser leur adresse, bien entendu.

COUPABLE.—Albert Johnson (c), accusé d'avoir volé un lot de jetons dans l'établissement de Ben Leggett, rue Dryades, a été jugé coupable.

FEUX.—Hier matin, vers 2 heures, le feu a pris dans une maison de bois à un étage, au coin des rues Belustie et Valmont, Sixième District. La maison, propriété de M. Smith, qui l'occupait, a été entièrement détruite. Elle était assurée pour $800. Les meubles ont été sauvés par la pluie.

Une heure plus tard, un autre incendie dévorait une maison basse en bois, appartenant à M. Carrère, au coin des rues White et Bayou. La bâtisse, qui était assurée pour $700, a été réduite en cendres.

BRULÉ A MORT.—Dimanche matin, sur les 9 heures, un Sicilien, nommé Levario Levo, a été trouvé mort dans la maison No 20 rue des Ursulines. Cet homme, à ce qu'il paraît, était sujet à des crises. S'étant levé pour faire son déjeuner, il avait mis sur due charbons une poêle à frire et était tombé la tête la première dans la poêle. Ne pouvant se dégager de la dans l'état de faiblesse où il se trouvait, il a été suffoqué par la chaleur et brûlé à mort. Trois personnes demeurant dans la même chambre que lui, mais aucune ne s'y trouvait quand l'accident est arrivé. Le verdict du coroner est conforme à ces détails.

TENTATIVE DE SUICIDE.—Une femme, nommée Mary Ann Brennan, demeurant rue St Mary, No 140, en qualité de domestique, a tenté, dimanche matin, de se suicider en se coupant la gorge avec un couteau à galles. Elle s'est fait une blessure fort grave, et le docteur appelé à lui donner des secours regarde son état comme très critique.

NOYÉ.—Un petit garçon, nommé Baptiste Moss, âgé d'environ 11 ans, s'est noyé dimanche soir dans le fleuve, où il se baignait en compagnie de plusieurs camarades, devant la rue Dumaine. Son corps a été retrouvé.

VOL.—Un voleur inconnu entrant dimanche matin dans le café de M. Torquelle, sur le mole de Milneburg, a enlevé du tiroir une somme de $[illegible] et un bonnet de bain. Ce voleur a pu s'échapper, malgré les efforts du propriétaire, qui l'a vu sortir de chez lui. Le bonnet et un billet de banque de 5 dollars ont été retrouvés dans le tiroir.

VOL.—Dans la nuit de dimanche à lundi, le nommé Jacob Lengue, rue du Quai, a été volé par un individu qui, après avoir pénétré dans sa chambre, s'est emparé de son argent et de son revolver, qui, malheureusement, ne portait pas de numéro. Le voleur a pu s'échapper.

Charleston, 21 août — Coton plus ferme. Sales 500.

Memphis, 21 août—Coton plus ferme. Middling 17 1/4.

Louisville, 21 août—Farine calme et en légère demande, de 19 à 19 1/2. Coton calme. Middling 18. Farine, quotée de 16 à 50.

Cincinnati, 21 août—Coton plat et sans changement. Farine calme et sans changement. Vin plat, mais sans. Grains inactive. Whisky ferme, à 93. Jambonneau ex-dédié.

Chicago, 21 août—Farine inactive. Pour plus ferme. Grains sans changement.

St-Louis, 21 août—Farine calme et faible. Superfine 3.20 à 4.00. Extra 4.25. Maïs plat et sans changement. Pour plat de 12.00.

NOUVELLES DES RIVIÈRES.

Vicksburg, 21 août—Descendant le John T. Moore. Temps chaud et clair.

(*Dépêche d'hier soir.*)

Londres, 21—On craint que la maladie des pommes de terre ne détruise la récolte en Irlande.

John Bright va beaucoup mie